



Paris, le 27 février 2025

SUPPLEMENT 4 EMTN CAFFIL 2024

Conformément à la réglementation en vigueur, Caffil annonce que son supplément n°4 au programme EMTN 2024 a été approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 février 2025 et qu'il peut être consulté sur son site internet :

<https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/programme-emtn> (Rubrique : Investisseurs)